ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 110076

Texte de la question

M. Victor Brial appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur les difficultés de communication des étudiants de Wallis-et-Futuna vers leur délégation en métropole, ainsi qu'avec leurs familles sur le territoire. La mise en place d'un service gratuit d'aide aux étudidants sous forme de numéro vert permettrait de combler les problèmes liés aux nombreuses démarches à effectuer pour les nouveaux arrivants en métropole. La délégation de Wallis-et-Futuna à Paris pourrait bien accueillir la mise en place de ce service. Et qu'en parallèle un email automatique soit attribué dès le départ de l'étudiant vers la métropole pour qu'un réseau d'encadrement puisse se nouer. Certaines difficultés pourraient être ainsi réduites par l'optimisation des moyens de communication mis à disposition en métropole et sur la colectivité. La réduction des contraintes d'ordre administratif améliorerait sensiblement les conditions de travail et de réussite de nos étudiants. Il sollicite une attention particulière de M. le ministre sur la nécessité et l'urgence de la mise en place de ces services. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Victor Brial
Circonscription : Wallis-et-Futuna (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 110076
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : outre-mer
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11757